



DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Sainte-Savine

SEANCE DU 31 mars 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
33	33	33

Date de convocation
25 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente et un mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, SALLE du CONSEIL MUNICIPAL - Hôtel de Ville, 1er étage, sous la présidence de **Arnaud MAGLOIRE**, maire.

Présents : **MAGLOIRE Arnaud, FERNANDEZ Sophie, HENNEQUIN Virgil, CATERINO Marie-Laure, BLANCHOT Bastien, CHAUDET Martine, BERNIER Romain, BEHL Frédérique, MENERAT Thierry, PIAT Isabelle, HUART Géraud, TIEDREZ Valérie, GAUTHERIN Tristan, RIBAILLE Cécile, ARNAUD Adrien, GULTEKIN Gülcan, SINGEVIN Pascal, CLERGEAT Pascaline, GRENIER Pascal, PROTAT Anne-Lucy, THIBAUT David, KACEMI Farida, MARTIN Antoine, BARDET Alice, ASCENSO Mickaël, DUGARD Sophie, POUZIN Jean-Michel, BERGERET Fanny, RENNESSON Arnaud, MOUZON Valentin, SABATINO Anne, BEAUFILS Luc, COLLOT-TOUZÉ Nelly.**

Monsieur GAUTHERIN Tristan a été nommé secrétaire de séance

Objet : Désignation des représentants du Conseil Municipal au CCAS
N° de délibération : 20260331_16

Mes chers collègues,

Vu le code général de collectivités territoriales, notamment son article L.2121-21 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L.123-6 et R. 123-8 et suivants ;

Vu la délibération n°15 du 31 mars 2026 portant fixation du nombre de membres du conseil d'administration du CCAS ;

Considérant que conformément à ces dispositions, le conseil municipal est tenu, d'élire en son sein les membres qui siégeront au conseil d'administration du CCAS, dans un délai maximum de 2 mois suivant son renouvellement ;

Considérant que l'élection a lieu au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel ;

Considérant que, chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peuvent présenter une liste de candidats même incomplète ;

Considérant que les sièges attribués aux candidats suivant l'ordre de présentation sur chaque liste ;

Considérant que si plusieurs listes ont le même reste pour l'attribution du ou des sièges restant à pourvoir, ceux-ci reviennent à la ou aux listes qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages et qu'en cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats ;

Considérant que si une seule liste a été présentée après appel des candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste, et il en est donné lecture par le Maire, conformément à l'article L.21.21.21 du CGCT ;

Considérant qu'il a été décidé que le Conseil d'Administration du C.C.A.S. soit composé du Maire, de 8 membres élus par le Conseil Municipal et de 8 membres nommés par le Maire.

Les listes des candidats présentés par les conseillers sont les suivantes :

Liste : **Arnaud MAGLOIRE 2026** :

- Thierry MENERAT
- Farida KACEMI
- Sophie FERNANDEZ
- Isabelle PIAT
- Fanny BERGERET
- Pascaline CLERGEAT
- David THIBAUT

Liste : **RASSEMBLEMENT POUR SAINTE-SAVINE** :

- Valentin MOUZON

Liste : **NOUS, TOUT SIMPLEMENT** :

- Nelly COLLOT-TOUZÉ

A l'issue du scrutin, le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants :	33
Bulletins blancs ou nuls :	1
Nombre de suffrages exprimés :	32
Sièges à pourvoir :	8
Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) :	4,125

Ont obtenu :

Désignation des listes	Nombre de voix obtenues	Nombre de sièges attribués au quotient	Reste	Nombre de sièges attribués au plus fort reste
Arnaud MAGLOIRE 2026	28	7	0	0
RASSEMBLEMENT POUR SAINTE-SAVINE	3	0	3	1
NOUS, TOUT SIMPLEMENT	1	0	1	0

Le Conseil Municipal proclame donc élus membres du Conseil d'Administration du CCAS :

Liste **Arnaud MAGLOIRE 2026**

- Thierry MENERAT
- Farida KACEMI
- Sophie FERNANDEZ
- Isabelle PIAT
- Fanny BERGERET
- Pascaline CLERGEAT
- David THIBAUT
- Valentin MOUZON

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Affiché le 2 avril 2026

Pour extrait conforme

Arnaud MAGLOIRE, maire



Arnaud MAGLOIRE

Arnaud MAGLOIRE
2026.04.04 10:08:39 +0200
Ref:10770330-16239780-1-D
Signature numérique
le Maire